

Séance du 26 novembre 2018

Mobilité

Sous réserve de la décision de l'autorité de tutelle, l'emplacement de stationnement pour personnes handicapées sis rue Cité Jardin, 1 est supprimé. Un passage pour piétons sera par ailleurs créé en deçà de la chaussée de Bruxelles.

Budget 2019

Il s'agit d'un budget technique assurant la continuité des services jusqu'à la modification budgétaire n°1 où la nouvelle majorité sera en place et le nouveau Conseil communal installé.

Dotations communales

Les dotations communales 2019 sont fixées à 3.616.386,90 € pour la Zone de Police Nivelles-Genappe, 1.304.375,55 € pour la Zone de Secours du Brabant wallon et 5.497.385,02 € pour le CPAS.

Revitalisation urbaine

Les élus ont approuvé l'avenant n°1 à la convention entre la Ville de Nivelles et le SPW dans l'opération dite Fief de Rognon où, pour 2 € investis par le promoteur privé, 1 € peut être alloué par les pouvoirs publics pour l'aménagement des espaces publics. La subvention allouée atteint maintenant 1.111.259,76 €.

Marchés

Le Conseil a approuvé les conditions et mode de passation pour une installation de chauffage biomasse locale, pédagogique, sociale et citoyenne (568.785,00 € TVAC) pour les Serres communales, ainsi que pour un logiciel de calcul des traitements et de gestion des ressources humaines (200.000 € TVAC).

Portes coupe-feu

La Conseillère Marie-Thérèse BOTTE (indépendante) a demandé des explications quant à la réglementation en vigueur. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que les portes coupe-feu sont obligatoires dans les immeubles divisés en plusieurs logements. En compagnie des pompiers et de l'Architecte communal, le Bourgmestre procède à des contrôles dans les bâtiments où les logements sont mis en location. Si, sur base de l'avis des pompiers, des travaux sont à réaliser, un délai est fixé pour leur réalisation.

Enseignement

Marie-Thérèse BOTTE s'est interrogée quant aux enfants de maternelle et de primaire : ont-ils pu tous avoir une place ? L'Echevin Bernard LAUWERS a renseigné le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles - www.placescolesmaternellesetprimaires.cfwb.be - qui recense les places encore disponibles tant pour le public que pour les professionnels.

Rond-point face à la piscine communale

Marie-Thérèse BOTTE propose d'installer plus de potelets afin de garantir son état. Le Bourgmestre a proposé que l'agent de quartier se rende sur place en compagnie de la Conseillère pour évaluer les mesures à prendre.

Val de Thines - travaux de démolition

Le Conseiller Louison RENAULT (PS) s'est étonné que ces travaux débutent à 6h du matin, même le samedi. Comme pour d'autres nuisances sonores, le Bourgmestre Pierre HUART a conseillé de contacter la police (☎ : 101) si l'entreprise devait recommencer à travailler en dehors des horaires permis par le Code de la Citoyenneté (art. 56).

Vitesse des véhicules à la rue Lagasse

Louison RENAULT (PS) a pointé les dangers de la vitesse des véhicules à cet endroit et propose l'instauration d'une zone 30. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que la deuxième partie de la voirie est en zone 30, pas la première. Celle-ci sera intégrée à la réflexion globale relative à la mise en zone 30 de toute la ville qui devrait se réaliser à terme.